

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 22 septembre 2016 - 19h30

Présents : Antoine Ivarnes, Frédéric Roux, Yves Nicolas, Nadège Rancon, Jean-Charles Fournon, Sylvie Recorder, Denis Teste,

Pouvoir(s) : Christine Fossion à Antoine Ivarnes, Laurence Cocquet à Jean Charles Fournon,

Absent(s) : Eric Armand

Secrétaire de séance : Nadège Rancon

Autorisation d'ajout à l'ordre du jour :

Désignation du coordonnateur pour le recensement de la population en 2017

Christine Fossion est désignée comme coordonnatrice pour le prochain recensement de la population de la commune à l'unanimité

A l'ordre du jour :

Autoriser le Maire signer l'acte de constitution de l'acte de division et du règlement de copropriété pour la vente de l'appartement communal

Autorisation donnée au Maire à l'unanimité

Autoriser le Maire à signer le contrat de travail de la secrétaire polyvalente pour l'Agence Postale Communale et pour la Mairie

M. Roux Frédéric demande à ne pas prendre part au vote, son épouse étant candidate.

Mme Hélène Feltrin a été proposée par le jury de sélection. Le Jury était composé de 4 personnes : Le Maire, un adjoint, la secrétaire et le responsable de la poste de Nyons.

Il s'agit d'un emploi aidé CUI-CAE de 24h hebdomadaire au SMIC, un CCD d'un an avec un mois d'essai.

Nous prévoyons, dans un premier temps de répartir ces 24 h hebdomadaire sur 6 jours, du lundi au samedi à raison de 4 h par jour.

L'autorisation d'embauche est adopté avec 6 votes favorables et 2 abstentions

Décisions Modificatrices pour Annulation de titres, amendes de police et pour le Fond de Péréquation Intercommunal.

Les DM sont adoptées à l'unanimité.

Présentation du Compte Administratif de la Communauté de Communes du Val d'Eygues

Le Maire présente les documents du Compte Administratif pour l'année 2015 ainsi que le rapport d'activité. Aucune question sur ces documents.

Questions diverses

La parole est donnée à Mme Nathalie REBOUL qui a assisté aux débats du conseil.

Mme Reboul nous félicite de l'action de stérilisation de chats sur la commune. Le Maire précise que cette action est menée en partenariat avec la SPA de l'Isle sur Sorgues à laquelle la commune adhère chaque

Sainte-Jalle

Conseil municipal du 22 septembre 2016 - 19h30

année, et aussi avec l'aide précieuse de quelques habitants et surtout de Claire Martel qui s'est beaucoup investie.

Mme Reboul se propose de nous aider à rendre notre village plus propre et mieux fleuri.

Elle a commencé, avec notre accord, à mettre en place des affichettes dans le village, incitant les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leur toutou, invitant les personnes à utiliser le WC publics pour uriner etc.

Pour le prochain printemps elle est volontaire pour nous aider à mieux fleurir notre village. Nous acceptons volontiers son aide.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le conseil clôture ses travaux à 21 h

Antoine Ivarnes